

LeMiroir

Atelier de théâtre 2025 - 2026

Formulaire d'inscription pour adolescents 11-16 ans

L'élève acteur

Nom: Prénom: Date de naissance:/...../.....

Adresse: Ev. tel ou e-mail:

Code postal: Localité:

Le/les parent(s)

Nom(s) & Prénom(s): /.....

E-mail(s): /

No de téléphone(s): /

Le cours : horaires / organisation

- L'atelier théâtre dure 75 min de septembre à mai de 16h45 à 18h
- Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.
- La répétition GENERALE du LUNDI de pentecôte 26 mai (horaire : **16h-18h30**)
et la **présentation du MARDI 27 mai 2025 à 19h** (présence à partir de 16h30)

1. La répétition GENERALE du LUNDI 26 mai et la **présentation du MARDI 27 mai** sont à bloquer de façon ferme et définitive, sans faute, ni exception aucune. Je vous remercie pour votre compréhension.
2. Le présent bulletin d'inscription **engage le jeune acteur à ne pas abandonner en cours d'année, sans quoi la présentation serait irréalisable** et son absence pénaliserait donc les autres participants.

Coût et paiement

Le prix total de l'atelier s'élève à :

Les cours sont payables

- par trimestre : 200 FRS **avant** les **15 octobre, 15 janvier et 15 mars.**
- ou en une fois : 560 FRS **avant** le 31 décembre 2025.

- Les cours non suivis ou manqués par l'élève ne sont ni compensés ni remboursés.
- Voici les coordonnées bancaires de l'association :
Banque Raiffeisen Moléson, 1628 Vuadens - Association Le Miroir, 1630 Bulle
IBAN : CH15 8012 9000 0098 0983 2

Responsabilités

- ☐ Les parents uniquement sont responsables de l'arrivée et du départ de l'élève sur le lieu de cours. En particulier, l'association ou l'enseignant de théâtre n'est aucunement responsable dès lors que l'élève quitte le lieu du cours.
- ☐ J'atteste que mon enfant est couvert par une RC et une assurance accident.

Droit à l'image

J'accepte que mon enfant soit éventuellement filmé et photographié dans le cadre de l'atelier.

- ☐ J'accepte que les images de mon enfant soient utilisées sur la page Facebook – Instagram et sur le site internet de l'association Le Miroir.

Conditions d'admission et Règles

1. Renvoyer la fiche d'inscription dûment complétée et signée.
2. Vous acquitter des montants indiqués en page 1 dans les délais impartis.
3. Suivre les cours avec assiduité en respectant les règles et la discipline nécessaire à la pratique du théâtre.
4. Le présent formulaire d'inscription **engage le jeune acteur à ne pas abandonner en cours d'année** - sauf cas de force majeure - sans quoi le spectacle serait irréalisable et son absence pénaliserait donc les autres participants.

Signatures

Fait à, le

Signature de l'élève :

Signature(s) du(des) représentant(s) légal(-aux):

Association

LeMiro!r

Responsables du cours :

Delphine Buresi
079 669 13 10

Stéphane Boschung,
Les Chenevières 2, 1637 Charmey
079 735 92 39

Infos sur le site : le-miroir.ch

et facebook : école de théâtre Le Miroir